

VB/cf - Div n° 5122 06

Paris, le 7 juin 2019

PROGRAMME DE VEILLE 2019 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIETES DU SBF 120

ALERTE N° 81 CONCERNANT ALTEN

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG publie depuis 1998 un code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations de l'AFG sur le gouvernement d'entreprise » (dernière mise à jour en 2019) et alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que la loi de sécurité financière du 1er août 2003 rend obligatoire l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC et demande aux sociétés de gestion d'indiquer les motifs pour lesquels elles ne les auraient pas exercés.

ജ

ALTEN

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE: 18 JUIN 2019

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE l'AFG

■ RESOLUTIONS 17 et 18: Augmentation de capital sans DPS par placement privé

Analyse

Ces résolutions proposent au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS par émission d'actions ou de titres donnant accès à des actions, à hauteur de 5 % du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2019 : Titre I-C 1-2 (b)

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitées à des obligations convertibles).

■ RESOLUTION 19 : Augmentation de capital sans DPS « au fil de l'eau »

Analyse

La résolution 19 autorise pendant 26 mois l'augmentation du capital sans droit préférentiel de souscription « au fil de l'eau » par tranches de 10% du capital social par an, ce qui excède la limite de 10% préconisée par l'AFG.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2019 : Titre I-C 1-2 (b)

L'AFG recommande que les autorisations d'augmentation de capital, sans droit préférentiel de souscription et sans délai de priorité obligatoire, potentiellement cumulées, soient limitées à 10% du capital.

• RESOLUTION 20 : Option de sur allocation (green-shoe)

Analyse

La résolution 20 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans les résolutions 17 et 18 qui ne respectent pas elles-mêmes les recommandations de l'AFG.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2019 : Titre I-C 1-2 (b)

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitées à des obligations convertibles).

GOUVERNANCE

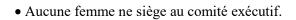
1. Composition du conseil d'ALTEN

Le conseil d'administration d'ALTEN comportera, à l'issue de l'assemblée générale, 50% de membres libres d'intérêts, hors représentant des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Gen re	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Simon Azoulay	PDG	Non-libre d'intérêts	100%	М	63	FR	22	2021	1	0			
	Philippe Tribaudeau	Administrateur référent	Libre d'intérêts	75%	М	58	FR	3	2020	0	1	М		
	Gérald Attia	Directeur Général Délégué	Non-libre d'intérêts	75%	М	57	FR	21	2022	1	0			
V	Emily Azoulay	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	F	70	FR	8	2023	0	1		М	М
	Marwane Metioui	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	М	43	FR	2	2021	0	1			
	Jane Seroussi	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	F	53	FR	5	2022	0	1			
	Marc Eisenberg		Libre d'intérêts	100%	М	64	FR	5	2022	0	1			
	Evelyne Feldman		Libre d'intérêts	100%	F	62	FR	3	2020	0	1		Р	Р
	Aliette Mardyks		Libre d'intérêts	100%	F	63	FR	2	2021	0	1	Р		

2. Spécificités

• I	Les statuts	d'ALTEN	comportent	des	actions à	i droit	de	vote	double	sous	condition	de	détention	de
qua	atre ans.													



ക്കരു

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET